

La santé, une priorité pour le Président de Guingamp-Paimpol Agglomération

Guingamp-Paimpol Agglomération tient à réagir fermement au communiqué publié par la CGT du Centre Hospitalier de Guingamp. Les affirmations qui y sont avancées relèvent d'une lecture partielle, parfois erronée, et s'accompagnent de mises en cause injustifiées qui appellent une réponse claire.

Contrairement à ce qui est affirmé, la santé n'est en aucun cas reléguée au second plan. Elle fait au contraire l'objet d'un choix politique assumé et renforcé.

Lors du précédent mandat, la vice-présidente en charge de ce champ d'intervention cumulait plusieurs délégations, parmi lesquelles la prévention en santé ainsi que le pilotage du projet de construction d'un nouvel EHPAD, CISPD, gens du voyage, relais assistant maternel, crèche et petite enfance. La santé s'inscrivait alors dans un périmètre élargi, partagé entre plusieurs responsabilités. Pour ce nouveau mandat, un choix différent a été fait : confier la santé à une conseillère déléguée disposant d'une mission unique, pleinement dédiée à ce sujet. Ce positionnement n'est pas un recul, mais une clarification. Il traduit la volonté de concentrer l'action, d'en renforcer la lisibilité et d'assurer un suivi continu et exigeant des enjeux de santé sur le territoire. **Ce qui relevait hier d'un portefeuille parmi d'autres est aujourd'hui une priorité politique à part entière.**

Le Président ne hiérarchise pas les engagements selon les titres, mais selon les priorités d'action et les résultats attendus. La mission confiée est claire : défendre un hôpital de plein exercice à Guingamp, garantir le maintien des urgences 24h/24 et de la maternité, porter une stratégie territoriale cohérente d'accès aux soins, et agir concrètement pour attirer de nouveaux professionnels de santé. Cette action est menée à l'échelle de l'ensemble du territoire, dans l'intérêt exclusif des habitants.

Les insinuations relatives à un prétendu conflit d'intérêt sont particulièrement graves. Elles visent une élue dont l'engagement, l'expertise médicale et la connaissance des politiques publiques de santé sont reconnues. Son rôle de médecin conseil auprès du SDIS 22 basé à Guingamp témoigne de son implication concrète au service du territoire. Mettre en cause son intégrité, sans fondement, relève d'une dérive regrettable du débat public. De la même manière, présenter les établissements hospitaliers comme étant en concurrence est non seulement inexact, mais dangereux. Les défis actuels imposent coopération, complémentarité et coordination. Opposer les structures entre elles ne répond en rien aux besoins des patients. Surtout, il est inacceptable de laisser penser que l'Agglomération serait restée inactive. Les faits sont clairs : elle agit depuis

plusieurs années, de manière constante et concrète.

Investissements dans les centres de santé, soutien aux communes pour maintenir une offre de proximité, mobilisation collective des élus aux côtés de la population, construction d'un contre-projet territorial face aux menaces de fermeture, travail avec l'ensemble des acteurs du territoire, actions pour favoriser l'installation de professionnels de santé : l'Agglomération a pris sa part, bien au-delà de ses compétences. Ces engagements relèvent pourtant, pour une large part, de la responsabilité de l'État. Là où d'autres dénoncent, Guingamp-Paimpol Agglomération agit.

Par ailleurs, un courrier a été adressé à la CGT afin de répondre à ses interrogations et d'ouvrir un cadre d'échange constructif. Force est de constater que ce choix de dialogue n'a pas été privilégié. À peine la nouvelle organisation mise en place, certains ont fait le choix de la mise en cause publique et de la critique d'une élue nouvellement nommée, plutôt que celui du travail collectif.

Le débat public mérite mieux que des postures d'opposition systématique. Dans un contexte de tension nationale sur le système de santé, chacun doit mesurer la portée de ses propos. Les approximations, les raccourcis et les attaques personnelles ne font pas avancer les solutions. Elles brouillent le message et fragilisent la confiance des habitants. **La santé ne se décrète pas à travers un communiqué, elle se défend sur le terrain, dans la durée, et avec constance.**

Guingamp-Paimpol Agglomération continuera d'agir avec détermination, responsabilité et exigence. Elle appelle à un débat à la hauteur des enjeux, au service exclusif des habitants et des professionnels de santé.

Votre contact

Guingamp-Paimpol Agglomération
02 96 13 59 59
contact@guingamp-paimpol.bzh